Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260401-DE21CM010426-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01.04.2026

Nombre de Conseillers : 23
Présents : 22
Représentés : 23
Date convocation : 26.03.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 1er avril 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel, MAYADOUX Denis, LABBE Sylvie, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, SILVESTRE Benoit, TURPIN Gwenn, NAYARADOU Nadine, CABON Vanessa, LE TALLEC Thomas, FLESCH Laurie, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne, MARISCAL Lionel, STANGUENNEC Viviane

ABSENTS EXCUSES : GEORGEL Bruno

REPRESENTÉS : GEORGEL Bruno a donné pouvoir à MAGUER Alain,

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUGUENNEC Yannick

21. Administration générale : Commission de contrôle

Vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°2016-1048 du 1er aout 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,
Vu le décret n°2018-350 du 14 mai 2018 créant les commissions de contrôle,
Vu le Code électoral,

Le Code électoral prévoit que doit être créée une commission de contrôle en matière d'élection.
Cette commission se compose de :
- 3 conseillers de la majorité (hors Maire et Adjoints)
- 2 conseillers de la minorité

Le rôle de cette commission sera :
- D'examiner les recours administratifs formulés contre les demandes d'inscription ou de radiation
- De contrôler la régularité de la liste électorale une fois par an.

Vote :
Après délibération, le Conseil municipal :
- **DESIGNE** les membres de la commission de contrôle comme suit : Vanessa CABON, MAYADOUX Denis, ULVE Marielle, STANGUENNEC Viviane et MARSCHAL Corinne (3 membres de la majorité + 2 membres de la minorité)

Adopté à l'unanimité par 23 voix Pour
0 voix Contre et 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 02/04/2026,
Le Maire, Yves BERNICOT

MAIRIE DE REDENE 29 (FINISTERE)